

DECLARATION CST du 2 mai 2023

Projet de service AGR Sports DEVA DPEC :

Suite au comité technique du 13 octobre 2022, il a été décidé de créer un service AGR (Administration Générale Ressources) mutualisé entre la direction des sports, la direction de l'événement et de la vie associative (DEVA) et la direction des populations, des élections et des cultes (DPEC).

Cette mutualisation entraîne une reprise de la gestion administrative et du pilotage financier de la DPEC et de la DEVA par l'AGR Sports existante. Cela doit permettre d'améliorer les procédures et de renforcer l'expertise RH, comptable, financière et marchés publics. Dans le même temps, elle doit permettre de renforcer la gestion comptable et le contrôle de gestion.

Les missions de prévention et de condition de travail seront également centralisées afin d'améliorer les procédures et de renforcer l'expertise. Les documents uniques devront être mis à jour.

En outre, lors du CT du 13 octobre, la CFDT s'est interrogée pour savoir comment seront accompagnés les agents afin de consolider le collectif de travail ou en cas de déménagement, même si on sait que pour l'heure, il n'y a pas ou peu de mouvements de prévu. Il en va de même concernant l'accompagnement de la hiérarchie de ces équipes.

Pour la CFDT, il faudra apprécier dans la pratique la valeur ajoutée de cette AGR mutualisée. Un bilan est donc à prévoir après quelques mois de fonctionnement.

La CFDT a voté pour.

Phase 2 de la rénovation-extension de la piscine de Hautepierre

La CFDT note avec satisfaction que la visite du CHSCT de novembre 2018 (en phase 1 du projet) a permis de réaliser différents travaux permettant d'améliorer les conditions de travail des agents et de mieux accueillir les publics.

Concernant la mise en service de la nouvelle halle ludique, il est prévu une montée en charge progressive afin que l'équipe puisse bénéficier de bonnes conditions de prise en main.

La CFDT souligne l'importance de cette phase 2, avec la création de cette halle ludique, permettant aux familles de profiter pleinement de cet établissement, avec en plus-value la pataugeoire, qui n'avait pas pu être intégrée à la première phase.

Les agents ont été concertés quant à leur plan de travail.

La CFDT observe que les effectifs de cette piscine permettent de répondre aux différentes demandes des agents. Pour la CFDT, il serait important que cette démarche soit étendue à l'ensemble des piscines, ce qui n'est pour l'heure pas le cas.

Il faudra réaliser un bilan de fonctionnement après l'été et prévoir une visite sur site.

La CFDT a voté pour.